

VEILLE GENERALISTE

LES CHANTIERS DU GOUVERNEMENT DE JEAN CASTEX



- **A deux ans des élections présidentielles : un nouveau Gouvernement pour l'acte III du quinquennat**

Le 3 juillet, le Premier ministre Edouard PHILLIPE ayant annoncé sa démission, **Jean CASTEX** a été choisi pour lui succéder.

Ce changement de gouvernement correspond à la volonté du Président de la République de **tracer « un nouveau chemin »** pour la fin du quinquennat : un changement de méthode, plus qu'un changement de cap.

Le 6 juillet, les **31 premiers membres du gouvernement ont été nommés** (16 ministres et 14 ministres délégués, en plus de Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement ; 14 hommes et 17 femmes).

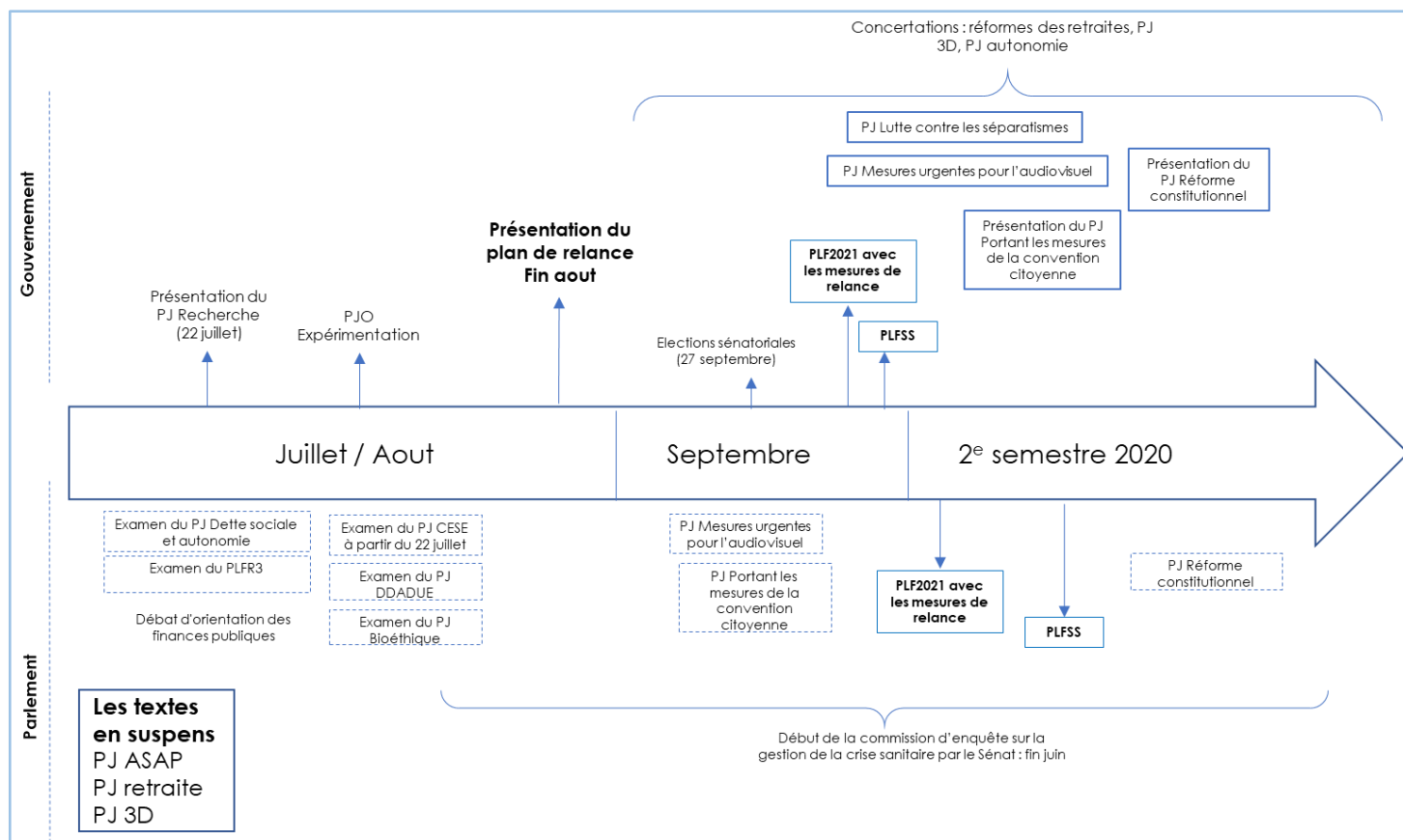
Le 15 juillet 2020, le Premier ministre a obtenu la confiance de l'Assemblée nationale à la suite de son **discours de politique générale**.

*« Nous avons 600 jours devant nous. 600 jours pour **protéger les Français, leurs emplois et leur pouvoir d'achat** face à la crise. 600 jours pour réinventer nos façons de faire et **mettre l'écologie au cœur de notre action et de nos territoires**. 600 jours pour rétablir l'autorité de l'Etat et préserver notre pacte social. 600 jours pour bâtir les fondations de la France de demain ».*

- **Être acteur des grands chantiers du Gouvernement**

Dans l'objectif d'anticiper les enjeux du débat public à venir, cette note synthétise **les chantiers et priorités du nouveau gouvernement, ministère par ministère**. Elle précise également un calendrier des prochains mois.

En fonction des annonces des Ministres et Secrétaires d'Etat, cette note sera actualisée toutes les deux semaines.



A noter : Création d'un **commissariat général au plan** dont le rattachement institutionnel n'est pas encore précisé ([Discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020)

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

1. Poursuivre les négociations sur le Brexit

2. **Parvenir à un accord sur le plan de relance européen.** [Ouest France](#) – 16.07.20 : « Ce plan de 750 milliards d'euros, qui doit beaucoup à la France et à l'Allemagne, marquera l'histoire de l'Europe, en donnant une traduction très concrète à l'immense besoin de solidarité collective qui se fait aujourd'hui sentir sur notre continent et à notre ambition commune de préparer l'avenir dès aujourd'hui ».



Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des affaires étrangères

3. Suivre la mise en œuvre du Green Deal

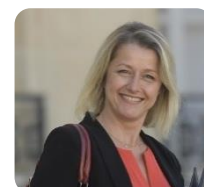
4. Créer une convergence européenne sur les relations extérieures : Méditerranée, Etats Unis, Chine

Ministère de la Transition Ecologique

1. Transposer les propositions de la Convention citoyenne pour le climat

Sur la transition écologique, le **Président de la République** a précisé les **grands objectifs des deux ans à venir** lors de son [discours](#) du 29 juin 2020 relative aux propositions faites par la Convention citoyenne sur le climat :

- o **15 milliards d'euros supplémentaires pour « la conversion écologique de notre économie » :** « dans le plan de relance que nous sommes en train de préparer, 15 milliards d'euros supplémentaires sur deux ans, seront injectés dans la conversion écologique de notre économie ».
- o Le **CESE devient la chambre des conventions citoyennes** et le président annonce qu'il « souhaite que se créent d'autres conventions sur d'autres sujets ». Les membres de la convention citoyenne pourront user d'un « droit d'alerte » auprès du gouvernement et de lui-même si la mise en œuvre de leur proposition ne leur paraissait « pas



Barbara POMPILI
Ministre de la Transition écologique

assez ambitieuse ». En outre, une réforme du CESE a été présentée au Conseil des ministres du 15 juillet afin de faire « du CESE la chambre des conventions citoyennes ».

Il est revenu sur les modalités de transposition :

- Mesures réglementaires abordées lors du **Conseil de défense écologique** fin juillet ;
- **Projet de loi spécifique** attendu pour la fin de l'été. Lors de son discours du 15 juillet 2020, Jean CASTEX a annoncé qu'il serait « *présenté à la concertation au début de l'automne* ». Il devrait être examiné début 2021 ;
- Intégration au **plan de relance** ;
- **Référendum** « *d'ici fin 2021* » qui portera sur l'introduction des notions de « *biodiversité, d'environnement, de lutte contre le réchauffement climatique* » dans l'article 1^{er} de la Constitution ;
- « *Possibilité de conduire dès 2021 un référendum sur la base de l'article 11 de la Constitution, sur un ou plusieurs textes de lois* » reprenant les propositions de la Convention citoyenne. S'il n'a pas dit quelles mesures pourraient être soumises au vote des Français, un projet de loi spécifique intégrant plusieurs dispositions sera présenté « à la fin de l'été ».

2. Porter le volet écologique du plan de relance

D'après Jean CASTEX à [l'Assemblée nationale](#) le 15 juillet, le plan de relance proposera de mobiliser plus de **20 milliards pour** :

- La **rénovation thermique des bâtiments**. Le plan sera piloté avec Emmanuelle WARGON, ministre déléguée au logement auprès de la Ministre de la Transition Ecologique ;
- **Réduire les émissions des transports** :
 - Prime à la conversion ;
 - Mieux structurer le marché de l'occasion et s'appuyer sur la location longue durée ;
 - Dynamise des mobilités propres par un éventuel soutien au fret ferroviaire.
- **Plan vélo** contractualisé avec les collectivités territoriales, qui en seront les maîtres d'ouvrage ;
- Investir dans la conservation des **lignes ferroviaires et dans les routes** ;
- **Régulation de la publicité** pour réduire les incitations à la surconsommation de produits polluants.
- **Ecoconditionnalité** des aides publiques ;

A noter que l'annonce du Premier ministre comprend 5 milliards de plus que les 15 milliards sur deux ans pour le « Fonds de transformation écologique » de l'économie annoncé par Emmanuel MACRON le [29 juin](#).



Emmanuelle WARGON
Ministre déléguée au
logement



Jean-Baptiste DJEBARRI
Ministre délégué aux
Transports

3. Proposer des actions « concrètes et immédiates en partenariat avec les acteurs locaux »

Dans le [Journal du Dimanche](#) le 5 juillet, le **Premier ministre** a jugé que « *l'écologie [n'était] pas une option (...). Accélérer est au cœur des priorités* ». Il envisage des **actions concrètes et immédiates, en partenariat avec les acteurs locaux** : « *lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau, contre l'artificialisation des terres, pour l'isolement thermique, les toitures photovoltaïques, le nettoyage des rivières, les pistes cyclables, la lutte contre le gaspillage, les circuits courts, le bien-être animal...* ».

Lors de son [discours](#) de politique générale à l'Assemblée nationale, **Jean CASTEX** a annoncé :

- Que d'ici la fin de 2021, tous les territoires – les intercommunalités en milieu rural ou périurbain – les communes ou les agglomérations dans les zones urbaines – devront être dotées de **contrats de relance et de développement écologiques** « *avec des plans d'action concrets, chiffrés, mesurables* » ;
- Vouloir **soutenir les investissements des collectivités territoriales** orientées vers le développement durable et l'aménagement du territoire.

Dans le [Parisien du 12 juillet 2020](#), La Ministre de la Transition écologique **Barbara POMPILI** a annoncé vouloir :

- Mettre en place d'ici six mois des « **zones à faibles émissions** » qui permettent de limiter la circulation des véhicules les plus polluants ;
- Augmenter dans les « zones à faibles émissions » la **prime à la conversion** jusqu'à 2000 euros supplémentaires pour l'achat de véhicules électriques ou hybride rechargeables ;
- Qu'à partir de janvier 2021, entre 60 et 80% des usages agricoles du **glyphosate** soient remplacés par des solutions alternatives. « *Pour les utilisations restantes, les vignes en forte pente, par exemple, où c'est plus compliqué, on se donnera le délai nécessaire pour ne laisser personne sans solution* » ;
- Viser 50% de **nucléaire** dans la production d'électricité à l'horizon 2035.

4. Défendre une vision interministérielle des politiques environnementales

- Intégration des objectifs de la SNBC pour toutes les politiques publiques et application du « budget vert ».
- Application de la loi énergie climat.
- Décrets d'application du PJ économie circulaire, réforme du code miner.
- Participation la réforme du CESE en lien avec Marc FESNEAU.

- Moratoire de 6 mois pour interdire l'ouverture de nouveaux entrepôts d'e-commerce, le temps de mener une étude d'impact sur les créations réelles d'emplois et le bénéfice pour le territoire concerné.
- Flécher 30% du Green Deal européen vers l'objectif climatique et environnemental.



Vecteurs législatifs

- Projet de loi portant les mesures législatives de la convention citoyenne présenté avant la fin de l'été et examiné début 2021
- PLF 2021
- Projet de réforme constitutionnelle sur l'introduction des notions de « biodiversité, d'environnement, de lutte contre le réchauffement climatique » dans l'article 1er de la Constitution avec adoption par référendum ou via le Congrès
- Si nécessaire : référendum sur un ou plusieurs textes de lois reprenant les propositions de la Convention citoyenne.

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports

1. **Poursuivre la réforme du lycée, avec une première session 2021 de la nouvelle formule du baccalauréat.**
2. **Revaloriser le métier des enseignants, tant en termes de revenus que d'attractivité.**
3. **« Réussir » la rentrée scolaire post-Covid.** Les différents scénarios sanitaires du ministère ne sont toujours pas connus, à l'heure où les écoles ferment pour l'été. Des évaluations sont annoncées en septembre, pour « déclencher une **aide personnalisée** », aux élèves fragilisés par le confinement (Jean-Michel BLANQUER, [22 juin 2020, France Inter](#)).



Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports



Vecteur législatif

PLF 2021

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

1. **Relancer l'activité malgré une situation économique et sanitaire incertaine**

La **dette** attendue à 121 % à la fin 2020 nécessitera :

- Les **fonds européens de relance commune**, dont 30 milliards sont espérés par l'exécutif. Depuis le 17 juillet dernier, les 27 pays de l'Union européenne négocient pour un important plan de relance de 750 milliards d'euros, proposé conjointement par Angela MERKEL et Emmanuel MACRON.
- De **cantonner la « dette Covid »** – 150 milliards d'euros – dans une structure ad hoc afin de la rembourser sur le long terme, sur le modèle de la dette de la Sécurité sociale, avec une recette dédiée.



Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

D'après Jean CASTEX le [15 juillet](#), « **Il portera sur 100 milliards d'euros et il couvrira tous les grands secteurs économiques et tous nos territoires** ». Les mesures ci-dessous sont celles n'ayant pas déjà été présentées dans la partie « Ministère de la Transition écologique ».

- **40 milliards pour la souveraineté et la relocalisation de certaines activités industrielles :**
 - **Baisse des impôts de production.** Le 15 juillet 2020, pour [France Info](#), Bruno LE MAIRE a annoncé une baisse de 20 milliards des impôts de production. Le ministre n'a toutefois pas détaillé quels impôts de production baisseraient ;
 - Développer les **technologies d'avenir**, réduire l'**empreinte carbone**, accélérer la **numérisation** des entreprises ;
 - Aides pour certains **secteurs d'avenir** (hydrogène, re cyclage) ;
 - Mesures qui permettront aux entreprises d'accélérer l'**amortissement** de leurs investissements dans les nouvelles technologies (numérique, robotique, etc.).
- **Décarbonation de l'économie (voir infra) ;**
- **Mesures de solidarité (voir supra) :**
 - Augmentations **salariales** accordées aux personnels soignants dans le cadre du Ségur de la santé ;
 - Dispositions favorables à l'**investissement** et à la **participation** des salariés ;
 - Favoriser l'emploi des **jeunes** ;
 - Soutien aux **secteurs en difficulté** ;
 - Fonds de **solidarité** pour les toutes petites entreprises.



Agnès PANNIER RUNACHER
Ministre déléguée à l'industrie

Refus d'une hausse des impôts.

- « *Il n'est pas envisageable, dans le contexte que nous traversons, de demander aux Français un effort fiscal supplémentaire* ».

- o Vendredi 17 juillet sur [France 2](#), Jean CASTEX a assuré que le calendrier de la suppression de la **taxe d'habitation** pour les 20% les plus riches, prévue en 2023, serait "maintenu". Le 14 juillet dernier, lors de son [interview](#) télévisée, Emmanuel MACRON lui-même avait pourtant évoqué un possible report de cette mesure emblématique du programme qu'il avait présenté dans le cadre de l'élection présidentielle de 2017.

Contreparties :

- o Les entreprises qui bénéficieront d'aides au titre de ce plan ou s'inscriront dans le cadre de l'activité partielle de longue durée, seront « invitées à une stricte modération dans la distribution des dividendes »
- o « Nous serons très exigeants sur les conditions de traitement des sous-traitants ».

2. Adapter les règles de la concurrence de l'UE afin de favoriser l'émergence de champions industriels européens ([Discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020)

3. Renforcer la régulation des concessions immobilières. [Interrogé](#) le 16 juillet par la commission d'enquête du Sénat sur les concessions autoroutières, le ministre de l'Economie a plaidé pour l'instauration de contrats plus courts avec les gestionnaires privés.



Vecteur législatif

Le plan de relance de 100 milliards d'euros « figurera dans le **projet de loi de finances pour 2021**, il n'y aura donc pas de 4^e projet de loi de finances rectificative », a expliqué le ministre de l'Économie Bruno LE MAIRE le 16 juillet, en présentant le 3^e budget d'urgence au [Sénat](#). Il n'y aura donc pas de loi ordinaire supplémentaire.

Calendrier : Le chef du gouvernement a précisé le calendrier du plan de relance avec une **présentation à la fin du mois d'août** ([Discours au Sénat](#)) et son « **lancement dès le début de mois de septembre** » ([Discours à l'Assemblée nationale](#)).

Ministère de l'intérieur

1. Lutter contre les séparatismes. Un projet de loi sera présenté en conseil des ministres en septembre 2020, d'après le [discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020.

2. Porter les chantiers en cours :

- o Schéma national du **maintien de l'ordre** ;
- o Généralisation des **caméras piétons** d'ici la fin du quinquennat ;
- o **Livre blanc de la sécurité intérieure**.



Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur



Vecteur législatif

Projet de loi contre les séparatismes présenté en conseil des ministres en septembre 2020.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Le nouveau Premier ministre a promis un changement de méthode dans le dialogue social : « C'est donc avec une méthode nouvelle que nous allons prendre ensemble à bras le corps cette crise. Avec une obsession en tête : la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi, priorité absolue des 18 prochains mois ». Le 17 juillet, il a reçu les partenaires sociaux pour son premier sommet social. Une prochaine conférence a été fixée pour octobre.

1. Limiter les licenciements

Dispositifs d'activité partielle : 30 milliards d'euros en 2020, 8 milliards en 2021 « pour soutenir l'emploi et les salaires dans les entreprises confrontées à une baisse durable de leur carnet de commande » ([discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020).

2. Prévoir un plan massif pour l'embauche des jeunes

- o **Dispositif de réduction du coût du travail**, à hauteur de 4000 € par an, pour les jeunes de moins de 25 ans, jusqu'à 1,6 SMIC, dans toutes les entreprises et pour une durée d'au moins un an ([discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020).



Elisabeth BORNE
Ministre du Travail, de
l'Emploi et de
l'Insertion

- **300 000 parcours et contrats d'insertion** permettront d'aller toucher les jeunes les plus en difficulté ; et 100 000 places de plus en service civique ([discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020).



Brigitte KLINKERT
Ministre déléguée à
l'Insertion

3. Développer les compétences

- **Investissement d'1,5 milliards supplémentaires dans la formation**, en invitant les Régions à amplifier leurs interventions propres ([discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020).
- **Objectif de 200 000 places supplémentaires** de formation en 2021, notamment au bénéfice des jeunes et des demandeurs d'emploi ([discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020).
- Les personnes qui s'orienteront vers les formations dans ces secteurs en tension verront leur **compte personnel de formation** abondé ([discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020).

4. Partager la valeur ajoutée des entreprises

Le dialogue social devra s'emparer sans délai des **questions du partage de la valeur dans les entreprises** et prévoir les conditions d'une relance de la participation et de l'intéressement ([discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020).

5. Réformer les retraites

- Dans la [presse régionale](#), le Président de la République avait prévenu qu'il n'y aurait « **pas d'abandon d'une réforme des retraites** (...) Je demanderai au gouvernement de réengager rapidement une concertation en profondeur, dans un dialogue de responsabilité associant les partenaires sociaux dès l'été sur ce volet des équilibres financiers ». Le [15 juillet](#), le Premier ministre a appelé à la création d'un régime universel, distingué des mesures financières « paramétriques ».
- Lors du sommet social du 17 juillet, Le Premier ministre a **distingué le systémique (disparition des régimes spéciaux) du paramétrique (questions des déficits)** :
 - La création d'un régime universel fera l'objet d'une concertation en 2021 selon une « *nouvelle méthode pour en améliorer le contenu et la lisibilité* ». Le périmètre sera élargi aux fins de carrières.
 - Sur la question des déficits, la concertation a été renvoyée à l'automne après une phase de diagnostics qui vont être commandés, au Conseil d'orientation des retraites notamment. Les discussions seront élargies au financement de l'ensemble de la protection sociale, vieillesse, maladie, invalidité, dépendance par la suite.

6. Adapter la réforme de l'assurance-chômage.

- Dans « [Le Parisien](#) » du 2 juillet, Emmanuel MACRON a réaffirmé l'idée d'une nouvelle « **concertation en profondeur** » engagée avec les partenaires sociaux « *dès l'été* ». Cette idée a été réaffirmée par Jean CASTEX le [15 juillet](#) devant l'Assemblée nationale.
- Lors du sommet social du 17 juillet, Le Premier ministre a déclaré aux partenaires sociaux **reporter la réforme de l'assurance chômage**, avec un point au 1^{er} janvier 2021. D'ici-là, Jean CASTEX a promis aux partenaires sociaux une concertation pour étudier ce qui peut être aménagé.



Vecteur législatif

- Réforme des retraites (reprise des concertations jusqu'à la fin de l'année)
- PLF 2021

Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Face aux critiques d'une République en Marche « métropolitaine » au faible ancrage local, la nomination de Jean CASTEX, maire d'une ville de 7000 habitants, s'inscrit dans une **volonté présidentielle de s'ouvrir aux territoires et de proposer des mesures concrètes et lisibles, dans un souci de proximité**. [Le 15 juillet](#), le nouveau Premier ministre jugeait ainsi que « *La France (...) c'est aussi celle des territoires, avec leurs identités et leurs diversités. C'est à cette France des territoires, à cette France de la proximité que nous devons impérativement faire confiance, car c'est elle qui détient en large part les leviers du sursaut collectif. Les territoires, c'est la vie des gens. Libérer les territoires, c'est libérer les énergies. C'est faire le pari de l'intelligence collective. Nous devons réarmer nos territoires ; nous devons investir dans nos territoires, nous devons nous appuyer sur nos territoires* ».



Jacqueline GOURAULT
Ministre de la Cohésion
des Territoires et des
Relations avec les
Collectivités Territoriales

1. Ouvrir un droit à la différenciation et donner plus de libertés aux collectivités

Dans la [presse régionale](#), Emmanuel MACRON a promis le lancement « **dès cet été d'une grande conférence des territoires** » après s'être dit partisan « de donner **plus de responsabilité et des libertés inédites** à ceux qui agissent au plus près de nos vies ». Selon le chef de l'Etat, il faut qu'« on ait **plus de différenciations**, parce que [...] cela correspond à la fois à la demande des collectivités territoriales et au besoin des territoires ».

Le [15 juillet](#) 2020, Jean CASTEX a indiqué :

- o Que le droit à la **différenciation** sera consacré dans une loi organique. Le gouvernement a déjà envoyé au Conseil d'Etat un **projet de loi organique** devant permettre un assouplissement du principe d'expérimentation pour les collectivités locales.
- o Une nouvelle étape de la **décentralisation** ;
- o Que pour lutter contre **l'artificialisation des sols**, promouvoir les circuits courts et les petits commerces, un moratoire pour l'installation de nouveaux projets de centres commerciaux dans les zones périurbaines sera mis en place.

Le [lendemain](#) devant le Sénat, il a rajouté que :

- o Les collectivités locales seront invitées à participer à la gouvernance du système de **santé** par le biais de contrats territoriaux ;
- o Le programme **territoire d'industrie** décliné par les Régions sera renforcé ;
- o Les concertations lancées en janvier dans le cadre du **projet de loi 3D** seront reprises et aboutiront à une prochaine **Conférence nationale des territoires** ;
- o Les régions verront leurs pouvoirs en matière de **mobilité** augmenter notamment pour les routes et le ferroviaire.

2. Réformer l'organisation interne de l'Etat dans les territoires. Jean [CASTEX](#) souhaite une évolution profonde de l'organisation interne de l'Etat, en insistant sur le **couple maire/préfet de département**. Toutes les créations d'emplois qui seront autorisés par le PLF 2021 seront affectés, sauf exception justifiée, dans les **services départementaux de l'Etat** et aucun dans les administrations centrales.

3. Accélérer l'agenda rural. Les programmes « Action Cœur de Ville » et « petites villes de demain » seront pérennisés et les moyens augmentés (discours de politique générale devant [l'Assemblée nationale](#) et le [Sénat](#))

4. Mise en œuvre du plan de rénovation urbaine. Pour le [Premier ministre](#), les travaux devront démarrer dans 300 des 450 quartiers concernés d'ici la fin 2021.

5. Maintenir les élections locales. Dans la [presse locale](#) le 2 juillet, le président de la République a affirmé ne pas souhaiter le report des élections présidentielles au-delà de la présidentielle de 2022.



Nadia HAI
Ministre déléguée à la Ville



Vecteurs législatifs

- Projet de loi organique assouplissant le principe d'expérimentation pour les collectivités locales.
- Concertation via la conférence des territoires pouvant aboutir à la reprise du projet de loi 3D (décentralisation, déconcentration, différenciation)
- PLF 2021

Ministère de la justice

Lors de sa [passation](#) de pouvoir du 7 juillet 2020, Eric DUPOND-MORETTI a identifié plusieurs priorités.

1. Rendre la justice plus proche des citoyens et lui redonner des moyens.

- o Le [15 juillet 2020](#), Jean CASTEX a dit avoir demandé au Garde des Sceaux de créer dans les territoires des juges de proximité affectés à la répression des incivilités du quotidien. Dans une interview pour le [Journal du Dimanche](#) le 19 juillet, le nouveau **Garde des Sceaux a précisé cette annonce** :
 - « Ça ne veut pas dire qu'on va rétablir les juges de proximité qu'on avait supprimés [en 2017], mais qu'on va essayer d'avoir une justice qui a le souci de la proximité avec les justiciables. Il y a deux problèmes principaux : le manque de moyens et certaines mauvaises habitudes. ».
 - « Je propose que, dans certaines parties du territoire ou dans des cas particuliers, on amène le juge à se déplacer plutôt que le justiciable ».
- o Vendredi 17 juillet sur [France 2](#), Jean CASTEX a promis une **accélération du rythme de création de postes dans la justice**. Interrogé sur la "restauration de l'autorité de l'Etat", qu'il a plusieurs fois évoquée depuis son arrivée à la tête du gouvernement, Jean CASTEX a répondu : " là où ça ne suit pas, c'est au niveau de la réponse pénale,



Eric DUPOND-MORETTI
Ministre de la Justice

car l'Etat a délaissé l'autorité judiciaire. Dans le budget 2021, nous allons accroître le rythme de création de postes dans la justice." Eric DUPOND MORETTI a [confirmé](#) cette annonce.

2. « Remettre à plat l'ordonnance de 1958 » portant statut de la magistrature : indépendance de la justice et réforme du parquet

- Maintien du lien hiérarchique entre la chancellerie et le parquet pour que le gouvernement puisse définir et conduire une politique pénale. ([Journal du Dimanche](#) - 19 juillet)
- « Graver dans le marbre de la constitution » l'avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature dans la nomination des procureurs. ([Journal du Dimanche](#) - 19 juillet)
- Transformer l'École nationale de la magistrature en une école unique mêlant la formation des magistrats et celle des avocats et séparer les carrières des magistrats du siège et du parquet, même si le Ministre de la Justice a avoué « ne pas avoir le temps dans cette mandature » pour conduire ces chantiers. ([Journal du Dimanche](#) - 19 juillet)

3. Lutter contre les violences conjugales ([Journal du Dimanche](#) - 19 juillet). Les hommes suspectés de violences conjugales, s'ils ne sont pas déférés, seront convoqués par le procureur et recevront un avertissement judiciaire solennel.

4. Améliorer les conditions de détention ([Journal du Dimanche](#) - 19 juillet).

- Généraliser les bonnes pratiques pour améliorer les conditions de détention. Exemple : délégués des prisonniers.
- Porter le programme de construction de 15 000 places après une évolution du nombre de détenus.

5. Porter les projets en cours : PMA, parquet européen, entrée en application du code de justice pénale pour les mineurs, éventuelle réforme du Parquet National Financier

6. Rapatrier les prisonniers détenus français en Syrie qui encourent la peine de mort ([Journal du Dimanche](#) - 19 juillet).

7. Travailler sur la présomption d'innocence, le secret de l'enquête et de l'instruction, le secret professionnel des avocats, les délais d'enquêtes préliminaires et un système de responsabilité pour les magistrats



Vecteurs législatifs

- Réforme constitutionnelle pour consacrer l'avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature dans la nomination des procureurs.
- PLF 2021
- Loi de ratification de l'ordonnance portant partie législative du code de la justice pénale des mineurs

Ministère de la Culture

Lors de la [passation](#) de pouvoir du 7 juillet 2020 et lors de son passage par [LCl](#) le 13 juillet 2020, Roselyne BACHELOT a identifié les priorités suivantes.



Roselyne BACHELOT
Ministre de la Culture

1. « Mettre la culture au centre de la reconstruction de notre pays ».

- **Remise en route des lieux de culture** : festivals, théâtres, cinémas. **Organisation des états généraux des festivals**, « dans les premières semaines de septembre »,
- Distribution des **crédits d'urgence** d'un milliard d'euros en faveur des intermittents du spectacle aux artistes qui « ont besoin de cet argent pour proroger leurs droits sociaux ». Il faudra « surmonter » pour cela certaines « lourdeurs technocratiques ».

2. Porter les sujets en cours :

- Porter la **Loi relative à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique** :
 - Transposer les directives européennes pour faire contribuer les acteurs de l'internet au financement du cinéma et de l'audiovisuel ;
 - Préparer la télévision du futur ;
 - Moderniser la régulation de l'audiovisuel avec la fusion du CSA et de la HADOPI ;
 - Création d'un groupe audiovisuel public adapté aux révolutions numérique et des usages.
- Bilan du **pass culture** ;
- Approfondissement du **plan bibliothèque** ;
- Préservation des **droits d'auteur et de propriété intellectuelle** ;
- **Financement du cinéma** ;

- o Plateformes numériques.

3. Approfondir les liens avec les élus locaux, les acteurs économiques et "décloisonner le public et le privé".



Vecteurs législatifs

- Projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique
- PLF 2021

Ministère des Solidarités et de la Santé

1. Soutenir les soignants et transformer le système de santé

Outre les 400 millions d'euros déjà promis aux médecins hospitaliers, **Emmanuel MACRON** a annoncé le 2 juillet dans la [presse régionale](#) vouloir dégager « entre **15 milliards et 20 milliards d'euros** » pour l'investissement dans les bâtiments, les équipements et le numérique.

Lundi 13 juillet, le **Ségur de la santé** a été signé par Jean CASTEX :

- o Revalorisation des personnels et de création d'emplois portant sur 8 milliards d'euros ;
- o Généralisation d'une prime d'engagement collectif et possibilité de faire des heures supplémentaires majorées ;
- o 13 milliards de reprise de la dette hospitalière ;
- o 6 milliards de soutien supplémentaire en investissement pour notre système de santé.



Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé

Le 14 juillet, [Olivier VERAN](#) a reconnu que les personnels de santé ont "**encore des attentes**", malgré les revalorisations salariales annoncées lors du Ségur, et promis d'y répondre la semaine suivante par de nouvelles mesures "*non salariales*", notamment sur l'"organisation de l'hôpital".

2. Réformer l'autonomie liée au grand âge

Depuis juin, l'exécutif a promis de lui réserver **2,4 milliards d'euros de financements supplémentaires** (0,15 point de CSG) par an à partir de 2024 et débloqué 1 milliard de plus dès 2021.

Le 16 juillet, lors de son discours de politique générale devant le [Sénat](#), le Premier ministre a annoncé un projet de **loi « au premier semestre » de 2021**.

La [veille](#) devant la chambre basse, il avait salué la création du **cinquième risque** de la sécurité sociale pour la prise en charge de la dépendance liée au grand âge, « *une avancée historique* ».



Brigitte BOURGUIGNON
Ministre déléguée à l'Autonomie

3. Protéger les français les plus vulnérables

Dans son [discours](#) du 15 juillet 2020, Jean CASTEX a annoncé que :

- o **L'allocation de rentrée scolaire** sera revalorisée de 100€ dès la rentrée de septembre ;
- o Le **plan pauvreté** lancée par le précédent Gouvernement sera poursuivi et amplifié en fonction de l'évolution de la conjoncture ;
- o Des **repas** dans les restaurants universitaires à 1 € pour les étudiants boursiers.



Vecteurs législatifs

- PLF 2021
- PLFSS 2021
- Projet de loi autonomie et grand âge en 2021
- Projet de loi ordinaire et projet de loi organique dette sociale et à l'autonomie

Ministère de la Mer

1. **Négocier la partie pêche du BREXIT.** Paris souhaite le maintien de l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques.

2. **Unifier la stratégie maritime de la France : gestion des aires maritimes protégées, biodiversité, transports maritimes et ressources minières de l'Océan**



Annick GIRARDIN
Ministre de la Mer

Porter la loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

Devant [l'Assemblée nationale](#), Jean CASTEX a promis une **présentation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche** en conseil des ministres le 22 juillet, ainsi qu'un réinvestissement de 25 milliards d'euros dans la recherche publique au long des 10 prochaines années.



Frédérique VIDAL
Ministre de
l'Enseignement
supérieur, de la
Recherche et de
l'innovation



Vecteurs législatifs

Projet de loi de programmation pluriannuelle pour la
recherche

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

1. Porter le volet agricole du plan de relance et soutien aux filières impactées par la crise du covid-19. Au cours de son [discours](#) de politique générale à l'Assemblée nationale, Jean CASTEX a notamment annoncé que les investissements dans les filières agricoles seront accélérés.

2. Développer une alimentation de qualité, locale, accessible et durable.

- Accroître la lutte contre les inégalités sociales alimentaires.
- Favoriser la consommation de produits français et/ou locaux.
- Porter l'engagement présidentiel de sortie du glyphosate et accompagnement des filières dans la transition agroécologique.
- Accompagner la transposition des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (groupes « se nourrir » et « consommer »)



Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation

3. Suivi de l'application des dispositions de la loi EGALIM

- Rééquilibrer les relations entre les différents maillons de la chaîne alimentaire.
- Accroître la rémunération des agriculteurs au juste prix.
- Développement des contrats tripartites : relations grande distribution/monde agricole

4. Concrétiser la priorité donnée à la souveraineté agricole et alimentaire.

- Annulation probable de la conférence alimentation prévue à la rentrée par son prédécesseur.
- Développement d'une stratégie nationale d'indépendance protéique.

5. Négocier les plans et projets européens

- Définition des stratégies nationales agricoles
- Réforme et budget de la PAC (verdissement, subventions)
- Articulation avec les plans européens du Green Deal et « Farm2Fork »



Vecteurs législatifs

- PLF 2021
- PLFSS 2021
- Projet de loi portant les mesures législatives de la convention citoyenne présenté avant la fin de l'été et examiné cet automne

Ministère des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne

Transformer le CESE en conseil de la participation citoyenne ([Intervention](#) d'Emmanuel MACRON du 29 juin et [discours](#) de politique générale du 15 juillet 2020). Le CESE deviendrait le lieu de développement des conférences citoyennes sur d'autres sujets que le climat.



Marc FESNEAU
Ministre des relations avec le
Parlement et de la
participation citoyenne



Vecteurs législatifs

- Projet de réforme constitutionnelle
- Projet de loi organique relatif au Conseil économique, social et environnemental